

Pôle communication
24 65 42

Mercredi 28 février 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 28 février 2024, a examiné **un** avant-projet de loi du pays, arrêté **un** projet de délibération du Congrès, **un** projet de délibération du gouvernement, adopté **16** arrêtés et examiné **40** dossiers d'étrangers.

Avant-projet de loi du pays

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a examiné un avant-projet de loi du pays portant création de mesures en faveur de la caisse locale de retraites (CLR).

➤ *Voir le communiqué détaillé « Des mesures d'urgence au profit de la caisse locale de retraites (CLR) ».*

Délibération du Congrès

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a arrêté un projet de délibération du Congrès relatif aux inspections de l'aire de mouvement d'un aéroport, à l'évaluation et à la communication de l'état de surface des pistes.

Le texte retranscrit dans leur intégralité et sans adaptation spécifique les dispositions nationales relatives aux inspections de piste, des voies de circulation et des aires de stationnement des avions. Ces exigences s'appliquent à la totalité des aéroports domestiques, ainsi qu'aux hélistations du Médipole, du Centre hospitalier du Nord et de l'hôtel Méridien.

De plus, la délibération prévoit également de s'aligner aux dispositions nationales concernant les modalités de communication de l'état de surface des pistes.

Ces nouvelles dispositions réglementaires garantissent à la Nouvelle-Calédonie d'assurer un exercice de sa compétence en matière de police et sécurité de la circulation aérienne intérieure de manière conforme aux exigences de sécurité internationales en vigueur.

Délibération du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant le Conseil d'État pour **une** affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa de d'Adolphe Digoué et de Gilbert Tyuienon, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'installation d'une ligne électrique haute et basse tension par la société EEC, sur deux parcelles de terrain situées sur la commune du Mont-Dore et a habilité le président du gouvernement à intervenir à l'acte à une opération domaniale.

Au visa de d'Adolphe Digoué et de Christopher Gygès, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a prorogé l'autorisation d'exploiter les centrales photovoltaïques Helio Wagap 1 et 2 sur la commune de Poindimié jusqu'au 31 décembre 2026.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2018-3181/GNC du 26 décembre 2018 précisant les règles et procédures concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, dites « norme commune de déclaration ».

Depuis 2017, la Nouvelle-Calédonie participe au processus visant à renforcer la coopération entre pays afin d'améliorer la transparence fiscale. Elle adhère à la convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MCAA), qui permet l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers avec les administrations fiscales des juridictions prenant part à cette convention.

L'arrêté actualise notamment la liste des pays pour lesquels l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers est effectué et ajuste les montants de plafonds des comptes entrant dans le cadre de la transmission d'information.

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2006-4503/GNC du 9 novembre 2006 fixant le modèle de l'avis de rétention d'un permis de conduire.

Cette révision intervient à la suite de l'augmentation du délai de rétention administrative du permis de conduire, précédant toute mesure de suspension administrative, de 72 heures à 120 heures, inscrite dans la délibération du 28 novembre 2023. Ce changement permet l'exécution des analyses sanguines, parfois nécessaires à la vérification d'un état alcoolique ou de consommation de stupéfiants.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a réorganisé la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT), dans le but d'optimiser l'efficacité opérationnelle, d'améliorer la gestion des ressources et de répondre de manière plus ciblée aux besoins de l'organisation de la direction.

Le service de la sécurité et de la circulation routière (SSCR), qui compte actuellement 60 agents répartis en quatre bureaux, est scindé en trois nouveaux services : le service des immatriculations, le service des permis de conduire et le service des transports et de la sécurité routière. Cette réorganisation permettra à chaque service de se concentrer sur des domaines d'expertise spécifiques et de répondre plus efficacement aux exigences complexes liées à leurs missions respectives.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a mis à disposition une parcelle de terrain située sur la commune de Houailou au profit de l'office des postes et télécommunications (OPT-NC) et a habilité le président du gouvernement à intervenir à l'acte.

Cette station de télécommunications permettra la couverture mobile de la centrale Enercal et des alentours.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé la commune de Poum à extraire des matériaux volcano-sédimentaires d'une carrière située au lieu-dit « Inyi » pour une période de dix ans, dans le cadre de l'entretien de son domaine public routier.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2023-2907/GNC du 18 octobre 2023 portant approbation du programme d'exploitation des services aériens réguliers de la société Air Calédonie International.

La compagnie vient d'actualiser le contrat de partage de code signé avec Air Calédonie, avec l'ajout de cinq rotations opérées sur les ATR 72 de la compagnie domestique entre Nouméa-La Tontouta et l'Ile des Pins entre le 1er et le 15 mars prochain. Cette opération consiste ainsi dans le transfert direct de passagers à l'arrivée de vols internationaux vers leur destination finale sans passer par l'aéroport de Magenta.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2023-3655/GNC du 13 décembre 2023 relatif à la modification des prix de vente en gros et au détail des tabacs, cigares et cigarettes. Des erreurs matérielles contenues à l'annexe « Tarif général des tabacs, cigares et cigarettes » de l'arrêté n° 2023-3655/GNC ont été corrigées.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a demandé l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès de la Nouvelle-Calédonie et l'inscription de projets de texte par priorité en séance publique.

Au visa de Mickaël Forrest et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à prendre certains actes relevant de la direction de la Jeunesse et des sports (DJS).

Cette délégation de pouvoir permet notamment de délivrer, dans des délais restreints et par voie d'arrêté, des autorisations de manifestations sportives ou des aides forfaitaires pour les sportifs de haut niveau. Elle facilite désormais également la prise de mesures concernant les déclarations, les sanctions ou les interdictions relatives à l'exercice de l'activité d'éducateur sportif et d'exploitant d'activités physiques et sportives.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2024-211/GNC du 31 janvier 2024 portant ouverture de concours externes pour le recrutement dans le corps du technicien 2^e grade en tant que technicien supérieur de la météorologie du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie.

Ces concours avaient été ouverts par erreur dans la filière « installation et instruments » au lieu de la filière « exploitation ».

Arrêtés de nomination

Au visa de d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Jean-Nicolas Mazeaud en qualité de directeur du lycée Michel-Rocard, à Pouembout.

Au visa de d'Adolphe Digoué et de Yoann Lecourieux, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé John Trupit en qualité de directeur des Affaires économiques de la Nouvelle-Calédonie (DAE), à compter du 1^{er} mars 2024.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Paschale Kelly en qualité de chef du service de gestion des carrières des fonctionnaires de la direction des Ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC).

Arrêté de désignation

Au visa de d'Adolphe Digoué et de Gilbert Tyuienon, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2023-2037/GNC du 2 août 2023 portant nomination des représentants des organisations professionnelles au comité du commerce extérieur minier.

Jérôme Fabre remplace Frédéric Zanklan en tant que représentant titulaire de l'industrie métallurgique.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **deux** autorisations de travail, renouvelé **deux** autorisations de travail, accordé **36** titres de séjour et en a refusé six.

* *
*

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.